

<p style="text-align: center;">Témoignages inspirants Consignes pour les vidéos</p>
--

Condition préalable :

Seuls les projets déjà inscrits et mis en ligne sur le site de l'Enfance des arts peuvent faire l'objet d'une vidéo.

Les consignes :

- La vidéo doit durer 2 à 3 minutes **grand maximum**.
- Elle doit être articulée autour de ces 3 questions :
 - Présentez rapidement d'où vous parlez ? (par rapport au projet de l'Enfance des arts*)
 - Quelles sont les règles qui vous ont inspiré·e ?
 - Qu'avez-vous imaginé à partir de ces règles pour cette première édition de l'Enfance des arts ?
- Format : paysage si vidéo réalisée en réel, sinon en visio sur Zoom (auquel cas enregistrer en HD et sélectionner le mode d'affichage "Intervenant". Laisser 2 secondes entre les questions et les réponses pour faciliter le montage).
- Une fois votre vidéo réalisée, merci d'envoyer votre fichier à communication@enfancedesarts.com. Nous nous occupons de faire le montage avec un habillage avant mise en ligne sur le site !

*La vidéo sera légendée avec le nom de la personne, sa structure (sans acronyme) et le territoire. Faire valider avec la personne interviewée ces informations.

Pour toute question, contactez-nous à communication@enfancedesarts.com